

# Résumé

## Principales conclusions

**L'économie traverse une profonde récession.** La Slovénie est durement frappée par une crise faisant suite à une période d'expansion économique, aggravée par le retard accumulé dans les réformes et la crise de la dette souveraine dans la zone euro. La réduction de la dette publique et le désendettement du secteur privé grèvent lourdement la croissance dans un contexte de conditions financières restrictives, de chômage en hausse et d'exportations en baisse. Bien que d'importantes réformes aient été adoptées en 2012 et sur les premiers mois de 2013, il faudra en engager d'autres, de grande envergure, dans les meilleurs délais pour restaurer la confiance et éviter les risques de récession prolongée et de restrictions d'accès aux marchés de capitaux.

**La Slovénie est confrontée à une grave crise bancaire,** résultant d'une prise de risques excessifs, d'une mauvaise gouvernance interne des banques publiques et de mécanismes de surveillance peu efficaces. Les grandes banques publiques ont été recapitalisées plusieurs fois. D'autres recapitalisations sont prévisibles, mais leur montant demeure incertain étant donné que les principaux résultats des tests de résistance et de l'audit n'ont pas été divulgués et que leurs hypothèses sont vraisemblablement dépassées. La création d'une structure de défaillance, la BAMC (Bank Asset Management Company), pour cantonner les actifs bancaires dépréciés va dans le bon sens, mais le manque de transparence et la possibilité d'une ingérence politique constituent un risque. Les entreprises sont lourdement endettées et certaines sociétés se retrouvent insolvables alors que les procédures de règlement de faillite existantes sont longues et n'aboutissent qu'à de faibles taux de récupérations d'actifs. La taille restreinte du marché des actions et le retard accumulé dans les opérations de privatisation gênent l'investissement direct étranger, dont l'accroissement permettrait de désendetter en douceur les entreprises. Il n'y a toujours pas d'accord sur une liste d'actifs publics à privatiser ou à confier à un fonds souverain de gestion.

**Les autorités ont adopté une trajectoire ambitieuse d'assainissement des finances publiques, mais la position budgétaire n'est pas encore viable.** Le déficit budgétaire s'est nettement creusé pendant la récession et le redressement des finances publiques s'est révélé difficile, malgré un progrès remarquable en 2012, contribuant à des tensions sur le marché de la dette souveraine. En l'absence de nouvelles mesures, la dette publique pourrait doubler et franchir la barre des 100 % du PIB à l'horizon 2025, si on inclut le coût prévisible du vieillissement et du renflouement des banques. La réforme du régime des retraites adoptée récemment est un pas encourageant, mais des réformes audacieuses supplémentaires s'imposent pour contenir la hausse à venir des coûts du vieillissement et stabiliser la dette publique étant donné que la dernière réforme ne stabilisera les dépenses de retraite que jusqu'en 2020. Pour gagner en crédibilité, les autorités ont adopté une trajectoire d'assainissement budgétaire ambitieuse louable, mais elles s'en remettent jusqu'à présent beaucoup trop à des mesures temporaires, à des coupes générales dans la masse salariale du secteur public et à des réductions dans les dépenses discrétionnaires, sans compter que certaines réductions d'impôts neutralisent en partie les efforts d'assainissement. Le cadre budgétaire actuel semble insuffisant pour permettre de concilier une stratégie d'assainissement ambitieuse et la flexibilité voulue, la règle de limitation des dépenses n'étant pas suffisamment contraignante et le conseil budgétaire ne disposant pas d'un savoir-faire technique suffisant.

**Une restructuration des dépenses de sécurité sociale aiderait à assurer la viabilité des finances publiques.** La Slovénie affiche de médiocres résultats en termes de maîtrise des dépenses publiques : depuis le début de la crise, l'augmentation des dépenses des administrations publiques y est, en effet, nettement plus marquée qu'en moyenne dans la zone OCDE. S'il est opportun d'augmenter les dépenses sociales pour amortir les effets d'une récession profonde, les inégalités de revenu sont d'ores et déjà relativement faibles en Slovénie et laissent donc une marge de manœuvre pour réorganiser l'État-providence sans sacrifier la

qualité des services publics. Malgré des avancées récentes en matière de mise sous conditions de ressources des transferts monétaires grâce à un vaste système électronique, les critères d'admissibilité pourraient être encore durcis. S'agissant des dépenses de santé, elles sont conformes au niveau de développement économique du pays, mais la prestation des soins aux patients hospitalisés pourrait être rationalisée. Dans le secteur de l'éducation, les capacités sont excédentaires dans l'enseignement préscolaire et les cycles de scolarité obligatoire, tandis que les dépenses affectées à l'enseignement supérieur sont régressives dans leur répartition entre les catégories de revenu. Enfin, en dépit d'une diminution récente des allocations de chômage, le niveau élevé des taux d'imposition effectifs moyens, en partie imputable à la générosité des prestations sociales, est un frein à l'insertion dans l'emploi des inactifs et des chômeurs.

**La croissance potentielle a fléchi notablement depuis le début de la crise.** Il est par conséquent peu probable que la Slovénie reprenne le processus de convergence vers les pays plus développés de l'OCDE. Qui plus est, l'économie politique des réformes a été difficile et a ralenti l'adoption de réformes structurelles. La concurrence sur les marchés de produits pas suffisamment vive – du fait notamment de l'importance de l'actionnariat public et de l'insuffisance des ressources de l'Office de protection de la concurrence – pour faciliter les ajustements économiques. Le marché du travail manque de flexibilité, encore qu'une amélioration soit attendue par suite de l'adoption récente d'une réforme visant à atténuer sensiblement le dualisme actuel.

## Principales recommandations

### **Résoudre la crise bancaire**

- Réaliser des tests de résistance du secteur bancaire descendants (au niveau agrégé) et ascendants (prêt par prêt) sur la base d'hypothèses prudentes et transparentes, et en publier les principaux résultats.
- Recapitaliser les banques en difficulté mais viables, de préférence par des émissions d'actions, et liquider de façon ordonnée les établissements non viables. Afin de réduire l'impact budgétaire des procédures de résolution de défaillances bancaires, il faudrait que les pertes soient absorbées par les détenteurs de créances subordonnées et d'instruments de fonds propres hybrides de second rang.
- Privatiser les banques publiques et ne pas conserver de minorités de blocage.
- Adopter un cadre juridique pour les restructurations extrajudiciaires d'entreprises en difficulté, rationaliser les procédures judiciaires et inciter les entreprises à se déclarer plus tôt en cessation de paiement.

### **Renforcer la viabilité des finances publiques**

- Centrer les efforts d'assainissement budgétaire sur des mesures permanentes tout en laissant jouer les stabilisateurs automatiques.
- Continuer de réduire les droits à prestations familiales pour les hauts revenus et renforcer la mise sous condition de ressources des prestations d'aide à l'éducation.
- Continuer de réduire progressivement la générosité de l'ensemble du système d'allocations de chômage, d'aides sociales et d'autres prestations en faveur des chômeurs et des inactifs afin d'améliorer les incitations à travailler et de renforcer la viabilité des finances publiques.
- Relever les taux d'encadrement élèves/enseignant dans l'enseignement préscolaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire et augmenter les effectifs par classe dans le primaire et le premier cycle du secondaire afin de réduire les coûts. Mettre en place un régime universel de droits de scolarité et un système de bourses soumises à conditions de ressources et de prêts remboursables en fonction du revenu pour rehausser l'efficacité des dépenses.
- Poursuivre la rationalisation du panier de prestations de santé publique et privilégier les soins ambulatoires plutôt que l'hospitalisation des patients.
- Élargir la base des prélèvements au titre de l'assurance-maladie obligatoire aux étudiants exerçant un emploi et majorer les taux de cotisation applicables aux retraités.
- Poursuivre la réforme des retraites en relevant progressivement l'âge légal de départ à la retraite et les durées de cotisation et, ultérieurement, les indexer sur l'espérance de vie. Envisager une nouvelle diminution des taux de remplacement en abaissant les taux effectifs de constitution des droits et en calculant les droits à pension sur les cotisations acquittées sur l'ensemble de la carrière.
- Renforcer la crédibilité de la règle de dépense en fixant les paramètres de manière transparente, en définissant des clauses dérogatoires et en adoptant un mécanisme correcteur applicable en cas de déviation par rapport à la règle.

### **Stimuler la croissance potentielle par des réformes structurelles**

- Ainsi qu'il est envisagé actuellement en Slovaquie afin de faciliter le progrès des réformes économiques, durcir les critères permettant d'interdire une loi par référendum.
- Réduire encore le dualisme du marché du travail en éliminant progressivement le traitement préférentiel réservé à l'emploi d'étudiants.
- Réduire la participation de l'État dans l'économie, assouplir la réglementation des services professionnels et renforcer l'Office de la protection de la concurrence.



Extrait de :  
**OECD Economic Surveys: Slovenia 2013**

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-svn-2013-en](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-svn-2013-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2013), « Résumé », dans *OECD Economic Surveys: Slovenia 2013*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-svn-2013-2-fr](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-svn-2013-2-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).